

Compte-Rendu de la séance du 07 07 2022

L'an deux mille vingt-deux et le sept juillet à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Monze se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

CAVERIVIERE Christian, CATHARY Florent, DOUSSIN Jean-François, DOUSSIN Zoé, FERRAMOSCA Francis, MAGNOUX Adeline, SAGNES Sandrine, SOFFIATTI Daniel, THOMASSIN Philippe, VERNEY Florence

Pouvoir de Mr Antoine GAY à Mr Christian CAVERIVIERE

Le secrétaire de séance est Monsieur Francis FERRAMOSCA

Mr le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour :

Délibération pour la vente de la maison communale – 4 rue du Chardonay

Délibération pour versement d'une prime exceptionnelle aux agents

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés que soient ajoutés ces deux sujets à l'ordre du jour

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 02 06 2022

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés des élus (es) concernés (ées)

2- Délibération pour la vente de la maison communale au 4 rue du Chardonay

Mr le Maire propose la vente de la maison 4 rue du Chardonay pour la somme de 70 000 € sachant que 5 000 € seront versés en commission à l'agent immobilier Mr Bellafiore Christophe de Netimmo31 qui a trouvé l'acheteur.

Accepté à 10 voix pour et 1 abstention

3- Délibération pour versement d'une indemnité exceptionnelle aux employés communaux

Mr le Maire explique que compte tenu de l'augmentation du prix du carburant, propose à l'assemblée de verser une prime exceptionnelle unique aux employés communaux afin de les soutenir financièrement et qui est liée à la distance parcourue par les agents.

Il propose la somme de 200 € pour la secrétaire et 100 € pour les employés du service technique ces derniers ayant moins de kilomètres à parcourir.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

4- Devis étêtage des cyprès du Cimetière communal

Mr le Maire explique à l'assemblée la nécessité d'étêter les cyprès du cimetière communal afin d'éviter que ceux-ci tombent sur les sépultures

Il propose un devis de l'entreprise MTF Occitan d'un montant de 6 300 € TTC

Le conseil municipal décide de faire appel à d'autres entreprises afin de comparer les tarifs

Les travaux d'étêtage pourront être exécutés en automne

5- Délibération pour la mise en place des membres manquants dans les différentes commissions obligatoires et communales

Commissions obligatoires.

SIC : Suppléant : Florent CATHARY

RPI de l'Alaric : Titulaire : Adeline MAGNOUX -Suppléante : Florence VERNEY

Maison de retraite Les Figueres : Suppléant : Jean-François DOUSSIN

Commissions communales :

Finances : Adeline MAGNOUX – Jean-François DOUSSIN

Travaux Voirie : Zoé DOUSSIN – Florent CATHARY

Environnement Espaces Verts : Jean-François DOUSSIN

Fêtes et Cérémonies : Florence VERNEY – Zoé DOUSSIN

Action sociale – Solidarité : Florence VERNEY – Jean-François DOUSSIN

Communication : Adeline MAGNOUX – Jean-François DOUSSIN

Appel d'offres : Florent CATHARY – Antoine GAY – Florence VERNEY

6- Explication sur les dossiers en cours et le fonctionnement du conseil municipal aux nouveaux élus (es)

Mr le Maire explique aux nouveaux élus le fonctionnement et leur rôle au sein de l'équipe municipale et leur fait état également des travaux en cours ;

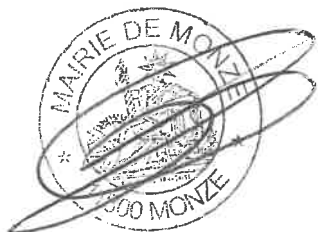
Questions diverses :

Pas de questions diverses

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20h

Le Maire

Christian CAVERIVIERE



Le Secrétaire

Francis FERRAMOSCA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Francis Ferramosca', written over a faint circular stamp.